



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Ministère des Affaires Etrangères informe l'opinion nationale qu'au terme du contrat intervenu en date du 11 juin 2020 et qui liait le Gouvernement de la République Démocratique du Congo au Consortium des Sociétés du Groupe SEMLEX, il a été mis en place une Commission ad hoc en charge de réaliser les opérations de transfert de l'infrastructure, du savoir-faire et des données techniques au profit de l'Etat congolais. Cette Commission avait aussi comme tâche d'examiner les aspects juridiques, techniques et financiers en vue de la relance de la production des passeports.

Au terme de ces travaux, cette Commission avait soumis à l'attention des autorités compétentes son rapport assorti des options qui devaient être levées. Ces options avaient été principalement présentées à Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat qui avait donné des orientations claires dans le sens de privilégier la continuité du service de délivrance des passeports au peuple congolais et cela à un coût réduit.

Après l'accomplissement des formalités légales consacrées par la loi n°10/010 du 27 avril 2010 relative aux marchés publics et ses mesures d'application, le Ministère informe l'opinion de ce qui suit :

1. La reprise des activités de production et de délivrance des passeports est fixée à la date du **lundi 23 novembre 2020** pour la ville province de Kinshasa et le **lundi 07 décembre 2020** pour les autres provinces.

En ce qui concerne les sites distants au niveau de nos Représentations diplomatiques et Postes consulaires, les opérations débuteront **le lundi 21 décembre 2020 une fois que toutes les dispositions seront finalisées.**

2. Le coût du passeport revient à l'équivalent en franc congolais de **99 dollars américains** payable dans les banques qui seront désignées au pays, et à l'étranger.
3. Les mesures barrières contre la Covid-19 seront de stricte observance.

Le Ministère des Affaires Etrangères remercie toute la population congolaise pour la patience qu'elle a observée pendant ce moment d'attente et l'invite à dénoncer toute forme d'antivaleur susceptible d'être décelée dans la chaîne de production des passeports congolais, symbole important de notre identité nationale et de notre souveraineté.

Fait à Kinshasa, le **17 NOV 2020**

Marie TUMBA NZEZA